

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

29 SEPTEMBRE 2016

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Désignation d'un  
conseiller communautaire  
au sein de la  
Communauté  
d'Agglomération Saint-  
Germain Boucles de Seine**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 30 septembre 2016  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 30 septembre 2016  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 septembre 2016

Pour le Maire,  
Par délégation,  
La Directrice Générale Adjointe  
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 29 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avait donné procuration :

Madame TEA à Madame de CIDRAC  
Madame CLECH à Monsieur LAMY  
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET  
Monsieur LAZARD à Madame GOMMIER  
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Monsieur JOLY

**N° DE DOSSIER** : 16 G 04

**OBJET** : DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 14 décembre 2015, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des 10 conseillers communautaires chargés de représenter la Ville de Saint-Germain-en-Laye au sein de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine.

Suite à la vacance du siège de Monsieur Philippe Pivert, un nouveau conseiller communautaire doit être désigné.

L'article L.5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que lorsqu'un poste est vacant, *« les membres sont élus par le Conseil Municipal parmi ses membres au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation, chaque liste étant composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne »*.

La liste ne comportant qu'un nom, il pourra être fait application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel si une seule candidature ou une seule liste sont déposées après appel à candidature, la nomination prend effet immédiatement.

Après appel à candidature et enregistrement des candidats au poste de Conseiller communautaire, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir procéder aux opérations de vote.

Les candidatures suivantes sont présentées :

Monsieur ROUSSEAU et Monsieur LEVEQUE

## DÉLIBÉRATION

Après déroulement des opérations de vote, Monsieur le Maire proclame les résultats :

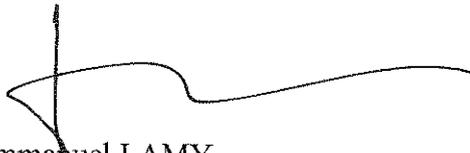
Nombre de votants :	43
Monsieur ROUSSEAU :	31
Monsieur LEVEQUE :	10
Bulletins blancs :	1
Bulletins nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	42

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

ELIT Monsieur ROUSSEAU conseiller communautaire au sein de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye